

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira

Le MARDI 5 AVRIL 2022 à 19 h 00 à la Mairie

Affiché le 31 mars 2022

Le Maire,

Alain GUILLO

ORDRE DU JOUR:

- 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 24 FEVRIER 2022
- 2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION -Année 2021
 - Budget principal et budgets annexes -
- 3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF -Année 2021
 - Budget principal et budgets annexes -
- 4. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2021 AU BUDGET PRIMITIF 2022
 - Budget principal et budgets annexes -
- 5. FISCALITE DIRECTE LOCALE-VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022
- 6. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022
 - Budget principal et budgets annexes -
- 7. SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE -plan de financement modificatif
- 8. DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Choix du mode de gestion
- 9. DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Modalités de dépôt des listes pour l'élection de la commission d'ouverture des plis
- 10. QUESTIONS DIVERSES